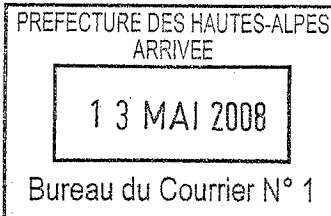


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes des deux Buëch



Séance du : 5 mai 2008

Convocation du : 28 avril 2008

Objet : Facturation à SAS Bois Energie ONF, transport de plaquettes forestières.

L'an deux mille huit, le cinq mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Châteauneuf d'Oze, sous la présidence de Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Mme Monique BARTHELEMY

Etaients présents : R Fournel,, M. Barthélemy , R Uzès, J Bernard, P Schiazza, B Faure, M. Mescle, G. Lesbros, J-M Bermond, R Basset, M. Barbet, T. Arzailler, M Chautant, J-C Salles, G Garcin, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : Francis Reynaud
Claudette Mezière remplacée par Nadège Lombard
Fabrice Roux remplacé par Yann Delaure

Le Président Michel Mescle informe les délégués des faits suivants.

Afin d'alimenter la chaudière bois de l'atelier charpente, la SAS Bois Energie ONF a fait appel aux services techniques de la Communauté de Communes.

Un voyage de plaquettes bois a été fait à Die (26) avec le camion Mercedes 26 tonnes et un agent.

Il propose de facturer cette prestation pour un montant de 291.91 € conformément aux données suivantes :

- Coût horaire agent : 15 €,
- Coût carburant au KM parcouru : 0.65 €,
- Coût du matériel à la journée : 49.71 €.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire approuve la proposition du Président et l'autorise à émettre le titre correspondant envers la SAS Bois Energie ONF pour un montant de 291.91 €.

votants : 19
pour : 19
abstention : 0
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Châteauneuf d'Oze, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président
Michel Mescle

